

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL,

Du Jeudi 8 Novembre 1838.

Avec permission du Magistrat. — Editeur, C.-H. WOLFRATH, impr. du Gouvernement et du Magistrat.

EXTRAIT DE LA FEUILLE OFFICIELLE

du 1^{er} Novembre.

1. Le département de l'intérieur croit devoir prévenir les particuliers dans les étales desquels la surlangue a éclaté, qu'au moyen d'un traitement très simple, fort peu coûteux et qui n'exige que des soins, M. Anker, médecin vétérinaire du gouvernement, est parvenu à guérir en très-peu de temps les bêtes atteintes de la susdite maladie qui ont été confiées à ses soins. Neuchâtel, le 19 Octobre 1838.

DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR.

2. M. Samuel-Henri Blanc, justicier, agissant en qualité de curateur *ad hoc* de Marie-Emilie Erb, majeure, domiciliée sur le district de Travers, fait savoir, qu'ayant satisfait à toutes les formes préliminaires prescrites, il se présentera par devant la Cour de Justice de Travers, en son audience ordinaire du 17 Novembre prochain, pour y postuler, au nom de sa pupille, une renonciation juridique, formelle et absolue aux biens et aux dettes présents et futurs des père et mère de celle-ci, Michel Erb et Sophie née Favre sa femme; en conséquence, quiconque croirait avoir des raisons fondées à opposer à cette demande, est prévenu qu'il doit se présenter à l'audience du jour déjà indiqué, 17 Novembre prochain, dès les dix heures du matin, à la maison communale de Travers, pour les faire valoir, sous peine de forclusion. Donné pour être inséré trois fois dans la feuille officielle, au greffe de Travers, le 29 Octobre 1838.

H.-J. COULIN, notaire.

3. Le Conseil d'Etat, par mandement en date du 10 Octobre courant, ayant ordonné le décret des biens de la masse d'Antoine Bertheler, menuisier, à Valangin, qui a clandestinement quitté le pays, noble et vertueux Alexandre baron de Chambrier, conseiller d'Etat, maire de Valangin, a fixé la journée des inscriptions de ce décret au mercredi 14 Novembre prochain, à neuf heures du matin, à l'hôtel-de-ville du dit Valangin. Tous les créanciers d'Antoine Bertheler, sont en conséquence requis de se présenter aux lieux, jour et heures devant indiqués, pour faire valoir leurs droits et être colloqués s'il y a lieu, sous peine de forclusion. Donné, pour être inséré trois fois dans la feuille officielle de l'Etat, à Valangin, le 13 Octobre, 1838.

Par ordonnance,
C.-A. BREGUET, greffier.

4. La chétive succession de Marie-Marguerite née Clottu, veuve de Jean-Pierre Montandon, décédée à Cornaux le 29 Juillet dernier, n'ayant pas été réclamée par ses héritiers, a été déclarée jacente à la Seigneurie. Le Conseil d'Etat en ayant, par arrêt du 3 Octobre courant, ordonné la liquidation sommaire et aux moindres frais possibles, M. le châtelain de Thielle a fixé la journée de cette liquidation au vendredi 16 Novembre prochain, à l'issue du plaid à Saint-Blaise, où tous les créanciers de la défunte devront se présenter, munis de leurs titres, pour faire valoir leurs droits, sous peine de forclusion. Saint-Blaise, le 6 Octobre 1838.

A. JUNIER, greffier.

5. Pierre Touroud, Français, demeurant à Gorgier, ayant quitté clandestinement son domicile, laissant ses affaires en désordre, le Conseil d'Etat, par arrêt du 29 Août dernier, a ordonné la liquidation sommaire de sa masse, et M. le lieutenant Guinard a fixé jour pour y vaquer, au mardi 13 Novembre prochain, à huit heures du matin, à l'hôtel de paroisse à Saint-Aubin, où tous les créanciers du dit Touroud devront se présenter, munis de leurs titres, pour faire valoir leurs droits, sous peine de forclusion. Donné au greffe de Gorgier, à Saint-Aubin le 13 Octobre 1838.

Par ordonnance:
J.-J. BRAILLARD,

6. Ensuite d'un arrêt du Conseil d'Etat en date du 3 Octobre 1838, et d'une direction donnée par l'honorable Cour de Justice de la Côte le 6 du même mois, le Sieur Louis Pétermand, domicilié à Peseux, agissant sous la relation de tuteur naturel de sa fille mineure Marie-Louise Pétermand, se présentera devant la Cour de Justice, sus-nommée, qui sera assemblée à Auvernier, dans la maison de commune, le samedi 3 Novembre prochain, à neuf heures du matin, pour postuler, au nom de sa dite fille, une renonciation formelle et juridique aux biens et aux dettes présents et futurs de la mère de celle-ci, Rose-Marguerite née Monnier, femme du dit Sieur Pétermand. En conséquence, tous ceux qui auraient des moyens d'opposition à apporter à cette demande en renonciation, sont péremptoirement assignés à se présenter devant ladite honorable Cour de Justice, au jour et à l'heure sus-indiqués, pour y faire valoir leurs droits, sous peine de forclusion. Donné, pour être inséré trois fois dans la feuille officielle, au greffe de la Côte, le 8 Octobre 1838.

Par ordon., BULARD, greffier.

7. Ensuite d'une autorisation du Conseil d'Etat, et d'une direction de l'honorable Cour de Justice des Ponts, la première à la date du 26 Septembre dernier, et la seconde à celle du 6 Octobre courant, le Sieur François-Louis Jeannot, justicier, agissant sous sa relation de tuteur juridiquement établi à Louise, fille de Jules-Frédéric Brandt, des Ponts, âgée de neuf ans et six mois, prévient le public, qu'il se présentera par devant ladite honorable Cour de Justice des Ponts, qui siégera à la maison-de-commune du dit lieu, dès les dix heures du matin, le samedi 10 Novembre prochain, pour et au nom de sa dite pupille Louise Brandt, postuler une renonciation formelle et juridique aux biens et dettes présents et futurs de son dit père Jules-Frédéric Brandt, et de son grand-père Jean-Pierre Brandt. En conséquence, tous ceux qui croiraient avoir de légitimes moyens d'opposition à apporter à cette demande en renonciation, sont péremptoirement assignés à se présenter aux lieux, jour et heures ci-dessus indiqués, pour y faire valoir leurs droits, sous peine de forclusion. Donné, pour être inséré trois fois sur la feuille officielle de cet Etat, au greffe des Ponts, le 8 Octobre 1838.

Par ordonnance,
J.-F. DUCOMMUN, greffier.

8. En exécution d'un arrêt du Conseil d'Etat en date du 26 Septembre dernier, la chétive succession délaissée par David-Henri Grosclaude, du Locle, décédé à Colombier, devant être liquidée sommairement, tous ses créanciers sont péremptoirement requis de se rencontrer à Colombier, dans la maison de commune, le mercredi 21 Novembre prochain, à 9 h^{es} du matin, munis de leurs titres et prétentions à la masse du défunt, pour les faire valoir selon droit, sous peine de forclusion. Donné, pour être inséré trois fois dans la feuille officielle, au greffe de la Côte, le 4 Octobre 1838.

Par ord., BULARD, greffier.

9. En obéissance à l'arrêt du Conseil d'Etat, en date du 19 Septembre dernier, et en vertu d'un jugement de direction rendu par la noble Cour de Justice de Neuchâtel, le 28 du même mois, M. Jean-Ernest Reichert, négociant, domicilié en cette ville, agissant sous sa relation de tuteur *ad hoc* juridiquement établi à Jérôme, fils de feu Léger Persoz, et de Rose-Elisabeth née Apothélos, fait savoir: qu'il se présentera devant la noble Cour de Justice de Neuchâtel, qui sera assemblée au lieu de ses séances ordinaires, le vendredi 16 Novembre prochain, à l'issue du service divin du matin, pour postuler au nom de son pupille Jérôme Persoz, âgé d'environ six ans, une renonciation formelle et juridique aux biens et dettes présents et futurs de sa mère Rose-Elisabeth veuve Persoz née Apothélos, et de toute l'ascendance maternelle de

son dit pupille. En conséquence, tous ceux qui croiront pouvoir opposer à la dite demande en renonciation, sont péremptoirement assignés à se présenter dans la grande salle de l'hôtel de cette ville, le dit jour 16 Novembre, à dix heures du matin, pour faire valoir tous leurs droits, sous peine de forclusion. Donné au greffe de Neuchâtel, le 1^{er} Octobre 1838.

F.-C. BOREL, greffier.

Fin de la Feuille officielle.

IMMEUBLES A VENDRE.

1. Le public est informé que la maison appartenant aux enfans de Josué Favre et de J.-L. Pigeon, tendant de Corcelles à Cormondrèche, lieu dit au Petit-Berne ou sur le rocher, sera définitivement vendue à l'auberge de la Fleur-de-lys, à Corcelles, le 17 Novembre 1838, dès les 3 heures après midi.

2. A vendre à l'amiable, aux Verrières-Suisses, une maison, clos, jardin et dépendances, appartenant à l'hoirie de Henri-François Piaget. La maison consiste en un rez-de-chaussée, premier étage, belles caves voûtées, grange, remise, écurie, etc. La situation du bâtiment dans le centre du village et sa disposition, le rendent propre à une exploitation commerciale, agricole, ou à une habitation bourgeoise. Pour les renseignements et conditions, s'adresser: aux Verrières, à MM. Louis Rosselet, à la Balance, et Victor Châtin; à Neuchâtel, à M. Piaget, avocat, sur la Place.

3. Jean Roux, vigneron, exposera à l'enchère par voie de minute, la portion de maison qu'il possède dans le haut de la rue du village de Peseux, côté de vent, composée d'un second étage, portion de galetas, anticave et cave; plus, un petit jardin du côté du nord. L'enchère définitive aura lieu au greffe de Neuchâtel, le jeudi 15 Novembre courant, à 3 h. après midi, où les amateurs sont invités à prendre connaissance des conditions de la dite vente.

4. Par voie d'enchères, à la minute, la maison des caves de la recette de Thielle, située à Cornaux; cette maison, renfermant un logement composé de plusieurs chambres, cuisine et galetas, avec une cave excellente et un bel emplacement de pressoir, est mise en prix à L. 1600 du pays, et sera abandonnée au plus offrant et dernier renchérisseur, le samedi 17 Novembre prochain, à 3 h^{es} après midi, au greffe de Saint-Blaise, où la minute est déposée et où les amateurs sont invités à faire leurs offres et à prendre connaissance des conditions de cette vente. Donné à Neuchâtel, le 22 Octobre 1838.

Direction des bâtimens.

5. La société des actionnaires de la propriété du Tertre dite la Petite-Rochette, étant disposée à vendre cet immeuble, consistant en une maison entourée d'environ 15 ouvriers de vigne, outre des terrasses en promenade, dans la plus belle exposition au-dessus de la ville de Neuchâtel; invite les personnes qui auraient l'intention de faire cette acquisition, à faire part de leurs offres, soit à M. Mayor, banquier, à M. Wavre, membre du Petit-Conseil et avocat, ou à M. Charles Pettavel, du Grand-Conseil, qui sont chargés de les recevoir jusqu'à la fin du mois de Novembre prochain, et qui pourront donner les renseignements nécessaires sur cette propriété et la faire voir aux amateurs.

VENTE PAR VOIES D'ENCHERES.

6. Par permission obtenue, le mercredi de la foire et jours suivans, s'il convient, M. Wavre-Wattel exposera à l'encan, dans son domicile du côté de la Place-d'armes, différens meubles et effets, tels que: linges de table et draps de lit, linges à essuyer, une grande couverture en laine et un duvet en soie verte avec son fourreau à peu près neuf, des fourreaux de traversins et autres, une belle et bonne pendule avec cabinet vert, deux belles glaces de Venise, un bureau à deux corps avec plusieurs tiroirs, compartiments et quatre serrures, un lit à buffet à une personne, gris-bleu et complet,

un paravent et un étendage pour linge, deux tables de cuisine dont une en noyer, 2 buffets idem, 2 marmites n° 18 et 20, plusieurs casseroles en cuivre étamées, un chaudron de confiseur comé neuf, 2 chaudières, un grand pot-de-casse en cuivre avec couvercle, une seille à eau et son puits, une bassinoire, une grande grille pour fers à repasser, une cloche à rôti, des plats et assiettes à soupe et à dessert en cailloutage et faïence, soupières et cuvettes avec pots, 2 douzaines verres de cristal dorés p. la table, dits à liqueur, 2 douzaines couteaux d'Arau à dessert et une douzaine dits de table, garnis en argent et qui ont très-peu servi. De plus, quelques habillemens de femme, chapeaux, coiffes, et une quantité d'autres objets, dont on supprime l'énumération. On passera ensuite à la vente de quelques marchandises d'épicerie, telles que poivre, piment, girofles, muscades, macis, thé vert, et autres objets et articles concernant l'épicerie; entr'autres plusieurs balances avec plateaux, des poids de 50 lb., deux petits chars dont un à bras et l'autre à limonière, une grande arche de la contenance de 300 émines, 2 alambics en bon état, 2 corps de tiroirs et plusieurs autres articles. Les mises commenceront à 9 heures du matin.

A VENDRE.

7. MM. Pettavel frères, annoncent aux amateurs que les parties de beurre fondu du Tyrol, en retard, leur sont parvenues. Sa qualité se trouve toujours ne rien laisser à désirer et le prix de 6 1/2 batz par baril de 50 et plus, ne sera pas augmenté, malgré la nouvelle hausse qui a eu lieu sur cet article.
8. Ch.-Henri Gretillat, maréchal à Neuchâtel, informe le public et particulièrement MM. les maréchaux et serruriers, qu'il est chargé du dépôt de charbon de pierre de Saint-Etienne, 1^{re} qualité, qu'il vendra tel sous garantie à un prix avantageux, et si le charbon n'est pas ce que l'on annonce, il le reprendra, n'ayant accepté le dépôt qu'à ces conditions.
9. Des vins en bouteilles: rouge 1832 à 7 1/4 b. la bouteille, blanc 1827 à 5 1/4, et blanc absynthe vieux à 4 1/2 batz; le tout bouteilles rendues. Chez Pierre Elblig, à la pinte de la Rochette.
10. J. Becker, sellier-carrossier, à la Grand-rue, fait savoir à l'honorable public, que l'on trouve chez lui à bon compte, deux calèches légères à un cheval, 2 chars à banc, et 2 chars bernois; harnais neufs et vieux, équipages complets pour chevaux de selle, fouets et cravaches, sacs de voyage, boîtes en cuir pour chapeaux, couvertures pour chevaux, de différentes sortes, en laine et en coton, sangles diverses, et de plus un bel assortiment de pelisses fines p. tapis de pied; tous ces articles sont de première qualité et les prix en sont très-modérés.
11. Un tas de fumier de bœuf. S'ad. à Braithaubt, frères.
12. Six cuveaux en chêne, dont 5 sont cerclés en fer, une civière, une grande chaudière en cuivre, un chevalet pour apprêter les basanes, un dit pour déborder, une balance en fer, une dite avec laquelle on peut peser de 38 à 718 lb. accompagnée de 9 poids en fer, 2 valets, des pincés à parer avec leurs courroies, un couteau à revers et une lunette, une marguerite de tanneur, 10 paumelles et le liège, 2 étriers, un verre à polir et une glace, une pierre à adoucir, une étire pour basaner, une grande table en chêne et deux mauvais chevalets, un baril contenant un peu d'huile de poisson, un tonneau contenant du dégras, poids brut 141 lb., 3 couteaux de rivière, une pelle ronde, une pioche, une hache, un coin de fer et une filoché, de grandes tenailles en fer servant à tirer les peaux hors de l'eau, une petite en fer, deux puits en bois dont un cerclé de fer, deux pompes et quatre pierres; enfin tous les outils et ustensiles composant une tannerie bien assortie. Plus, un bon chien de chasse. Les amateurs sont priés de s'adresser à Jacob Schädely, fabricant de tabac à Valangin, ou à Jean-Pierre Guerber, à Pierrabot.
13. Un tas de fumier de bœuf. S'adr. à Auguste Vutthier, boucher.
14. Chez M. Michaud-Mercier, à la Croix-du-marché:
Poult de soie et gros de Berlin noir fin, tout cuit, 3/4 de large, qualité supérieure pour robes, mantilles etc., ainsi qu'un joli choix de levantines et marcelines noir fin et couleurs de mode, de Lyon et d'Avignon, dans les bonnes qualités pour robes etc; dites légères, piquées ou passées de mode, à bas prix, pour doublure. Gros de Naples, taffetas noir fin, double chaîne de 5/8 à 1 aune de large, pour tabliers, mantilles, etc., satins, drap de soie

et sergé noir fin et couleurs, allépinés noir fin 3/4 sans apprêt, velours en soie noir et couleurs, dits en coron, voiles, fichus, écharpes, mouchoirs, cravates, superbes schalls laine, cachemires français et thibets noirs et couleurs de mode, tartans, foulards de l'Inde pour robes, mouchoirs et tabliers; batiste en fil et mouchoirs blancs, larges bords; clysoirs, tabliers de nourrice et serviettes imperméables, sondes, urinoirs, serre-bras pour cautères en gomme élastique et autres; taffetas cirés blanc et vert, très bonne qualité, un grand assortiment de gants pour les deux sexes et pour enfans, en daim, chamois, castor et peau de chevreaux, qui ne se déchirent pas; cordons de sûreté à la mode, et un grand choix de boutons doubles et brochés pour chemises. Toiles cirées p. dessous de lampe, garde-nappes, etc., etc. Bouilloirs, bassinoires et marabouts en cuivre bronzé à l'esprit de vin, fontaines à baril, soit aiguères d'un nouveau modèle; cafetières du Levant depuis 1/2 tasse à 20, dites en métal britannique; corbeilles à pain, plateaux, porte-services, bouilloirs à œufs, chandeliers et porte-mouchettes plaqués argent et autres; écritaires diverses, guéridons en cuivre bronzé pour placer les parapluies, jolis petits chauffe-pieds pour aller au temple; assortiment de cheminée, soufflets, pincés et pelles à feu d'un nouveau modèle, brosses et écrans de cheminée et de table, aumonières circassienne, casimir, maroquin, crin, etc.; plats, casseroles et marabouts hygiocérames, soit porcelaine épaisse qui résiste au feu, dont il a aussi des mortiers avec pilons; un assortiment de plumeaux et gobe-mouches, bougies de table, dites de poste pour voitures et pompes à feu, dites pour bougeoirs et sourdines, rouleaux et rats de cave, mèches plates et circulaires de toutes grandeurs, éponges fines de Venise, bretelles, tabatières, bombonnières etc. Souliers et pantouffles fourrées, un grand assortiment de socques articulés, et semelles de santé imperméables pour les deux sexes et enfans, filage et lacets or et argent fin et mi-fin, et quantité de charmans objets, trop longs à détailler, qu'il a achetés lui-même dans les meilleurs ateliers de Paris.

Parfumerie bien composée et toujours fraîche, en recevant chaque mois un envoi: eau de lavande de la Magdelaine de Trénel, eaux de Portugal et suave en chopines et flacons, eaux de Botot, de Lubin, etc., etc., huile antique et de Macassar en première qualité, phylôme, eau de mousseline, parfum très agréable, extrait de rose, jasmin, vanille, etc., véritable eau de Cologne, ce qui se fait de micux, tirant 34 degrés, eau de beauté, lait et essence virginal et Cold-Créam pour la peau, fluide de Géorgie, eau de fleurs d'orange, faite avec la fleur et non avec la feuille, véritable savon de Naples en pots et à l'once, excellents savons balsamiques anglais et français, au benjoin, violette, œillet, rose, palme, canelle, à l'huile de coco etc, élixir de LeRoy, dit Américain, et baume de LaBorde pour les maux de sein, poudre de fèves, poudre à cheveux parfumée, et à l'esprit de vin, farine d'amandes amères douces et d'Aveline, pots de pâte d'amandes liquide à la Reine et à divers parfums, pommade romaine et graisse d'ours pour faire croître les cheveux, dite à la moëlle de bœuf en pots et à l'once, dite Sylphide pour les faire boucler, dite en bâtons cosmétiques pour les fixer, dite de limaçons; benjoin et pastilles fumantes pour parfumer les appartemens, rouge végétal des Indes, blanc des Sultanes et tout ce qui a rapport à la parfumerie. Chocolat de santé superfin de Paris et thés fins de trois qualités connues.

Son magasin de terre anglaise blanche, bleue Wedgwood et terre noire est toujours assorti; plus, quelques objets de goût en cristal uni et autres, dits pour vin de Bordeaux, Champagne etc.

On trouvera aussi chez lui des étoffes et schalls peu piqués ou passés de mode, provenant de collocations, à des prix très bas; plus des cartes à laine et à coton avec et sans bois, d'une bonne fabrique, et constamment des malles, caisses et sacs de voyage de toutes grandeurs.

Toutes ces marchandises ayant été très-bien achetées et au comptant, il est par conséquent à même de les céder bien meilleur marché qu'autrefois, au surplus, on le trouvera toujours très-accommodant, surtout pendant le courant de cette foire.

15. MM. Jeanjaquet, père et fils, à la Croix-du-marché, ont encore quelques draps propres pour manteaux de Dames, qu'ils céderont en détail à des prix avantageux.
16. Chez Dessouslavy, près les Halles, une pendule de rencontre en très-bon état, sonnante heures et trois-quarts en passant, et répétition à volonté.

17. Chez M. Prince-Wittnauer, libraire, outre un cabinet littéraire composé de nouveautés qui offrent le plus d'intérêt, non-seulement dans les romans, mais encore dans les diverses classes de la bonne littérature et d'histoire, voyages, etc., etc., on trouve dans sa librairie tous les livres en usage dans les établissemens de la ville et de la campagne, livres d'éducation, de dévotion et de piété; littérature, sciences et arts, manuels, itinéraires, beautés historiques, etc. Un grand choix de volumes ornés de gravures, et propres à être donnés pour étrennes. Fournitures de bureau et de dessin. Un bel assortiment de papiers à lettres, pour écoliers, chancellerie, pour musique, d'emballage, pour plans et dessin. Papiers de toutes couleurs. Portefeuilles et agendas, carnets de tous formats, blancs et réglés. Cartes blanches et cartons de toute espèce. Lettres de voiture, de change, billets et mandats. Encre noire en topettes et en bouteilles, dites de toutes couleurs, carmin p. registres. Plumes à écrire d'excellente qualité, dites métalliques de Perry avantageusement connues, crayons, cire et pains à cacheter, ardoises, couleurs fines et autres. Registres de toute espèce, blancs, un réglé, carnets de poche et autres, et généralement tous les articles appartenant à une librairie bien assortie. Tous ces objets sont taxés à des prix si avantageux, qu'il espère satisfaire pleinement les personnes qui voudront bien lui accorder la préférence.

18. FRÈRES LORIMIER, négociants en fer et quincaillers, près du Pont-neuf, continuent comme du passé à être bien assortis dans tous les articles de leur commerce, tels que fers en barres, aciers, laiton, fer-blanc, tôles d'Undervelier et anglaises, zinc brut et en feuilles, plomb laminé et en saumons, casses en fer, poêles en fer pour appartement, dits à une et à deux marmites, plaques pour contre-feu avec et sans ornement, tuyaux pour fontaines et pour descentes, marmites, coquelles, daubières, chaudières, pots à repasser, grilles et fours pour potagers, fers à gaufrer et à bricelets, tourtières, scies à eau, balanciers, poêles à frire; outils de toutes professions, anglais et allemands, ustensiles de cuisine, outils aratoires, ornemens et garnitures de meubles, plaques de propreté, assortiments pour cheminée, chauffepieds, soufflets, articles de sellerie, fil de fer et laiton, fleurets et masques en toile métallique, coupe-sucre, moulins à café, chandeliers et mouchettes, cuillères, couteaux et fourchettes; limes en paille et anglaises, vis à bois, boulons, cadenas, creusets pour fondeurs, serrurerie et clouterie en tous genres, chaînes, crics, étaux, sabots, semelles, embases en fer et en laiton, boutons et poignées d'espagnolettes en laiton, bagues pour tuyaux de fontaine, grenaille en fer et en plomb, racle-pieds en fonte, porte-parapluies en fer bronzé, garde-feu en toile métallique, jaunes et bronzés, pour cheminées, et nombre d'autres articles dont le détail serait trop long; ils viennent également de recevoir un nouvel envoi de bouilloires en fer étamé, ainsi que des poêlons, casseroles et cafetières dites du Levant; tous ces articles seront cédés comme depuis la reprise de leur établissement à des prix très-modérés.

19. Louis Baillet, maître boutonier, vient de recevoir de très-belles franges d'or et d'argent, propres p. ceintures d'armourins, qu'il cédera à très-bas prix; plus, un nouveau choix de cordonnets qui ne laisse rien à désirer, laines anglaises à broder, canevas en fil, laine et soie, dans toutes les nuances. Il a également reçu une petite partie d'oignons de fleurs d'Hollande de différentes espèces, et invite les amateurs à venir faire leur choix le plus tôt possible. Il est toujours bien assorti dans tous les articles de sa partie, et continue à solliciter la préférence qu'il saura justifier, tant par la bienfaisance de ses ouvrages, que par la modicité de ses prix.

20. Chez Gerster, libraire, Almanach de Gotha pour l'année 1839. Education progressive de Madame Necker de Saussure, 3 vol. in-8°.

21. Chez MM. Brugger et Cellier, en détail, pendant la foire, quelques pièces bath croisée à 29 batz l'aune, et une partie toile peinte de Mulhouse, fond couvert, 3/4 de large, à 8 1/2 et 10 1/2 batz l'aune.

22. Vasserot, bijoutier, actuellement sur la Place, dans la maison de M. de Montmollin, magasin à l'angle du côté du lac, sera pour cette foire et continuellement bien assorti dans tous les articles relatifs à son état; il fera son possible pour contenter à tous égards, les personnes qui l'honoreront de leur confiance.

23. Chez Lang, arquebusier, fusils doubles et pistolets de tous genres, à la garantie et à des prix modérés.

24. A la librairie de Jean-P. Michaud, *Galerie Chrétienne*, Histoire abrégée des Martyrs qui ont scellé de leur sang la vérité de l'Évangile à l'époque de notre bienheureuse Réformation. Ce livre est fait pour intéresser tous les habitants des pays protestans, qui ne doivent pas ignorer à quel prix leurs pères ont été affranchis de l'esclavage du papisme, et mis en possession de la Bible. L'ouvrage a deux vol. ornés de jolies lithographies : prix 10 fr. de Fr.

25. Au magasin de Bachelin et Gallandre, hôtel des Alpes, les articles suivans : mérinos unis, imprimés et quadrillés, bombazets brochés, dona-maria, thibets, mousseline-laine, indiennes foncées, schalls kabyles et tartans, unis et brochés, schalls pour deuil et mi-deuil, dits indoux et de fantaisie, écharpes, ceintures, schalls et voiles en tulle et gaze, cravattes p. dames et chatelaines, colliers zéphirs noirs et blancs brodés, dits en satin façonnés et gaze brodés, fichus de tous genres, foulards des Indes, tabliers satin-laine damassés, jupons de piqué molletonné, flanelles de santé, mouchoirs batiste en fil, bas de coton, gants de soie et de peau, gros de Naples et marcelines, cravates taffetas noir et autres pour Messieurs, bazins et piqués anglais, jacoñats unis et brochés.

26. *TRAITÉ COMPLET D'ARITHMÉTIQUE*, avec tables, solutions et cours de changes, par M. Berthoud-Fabry; chez l'auteur, rue de Flandre, à Neuchâtel, et chez tous les libraires de la ville et des montagnes.

27. Chez M. F.-Louis Borel, du Petit-Conseil, 6 pièces toile blanche $\frac{5}{8}$, bonne qualité pour chemises, petits draps d'enfant et fourres, à très-bas prix et au-dessous du cours, ayant quitté ce commerce; il lui reste des articles qu'il a annoncés précédemment: un pupitre à 4 places, en très-bon état; quatre escabeaux pour bureau, un escalier en bois à 11 marches, un balancier avec ses plateaux en bois; le tout à très-bas prix, faute de place.

28. En vente à très-bas prix, chez J.-L. Borel, Grand'rue, n° 249, entr'autres ouvrages (prix en batz): Boileau, 5; Chaillet, sermons, 5; Dictionnaire de rimes, 7; Fautes de langage corrigées, 12; Noël, leçons de littérature, neuf, 50; dit relié, 25; Molière, 29; Régnard, 21; Bourdon, algèbre, 20; Millin, histoire naturelle, 25; Éducation complète, 20; Télémaque, 7; lettres à Emilie sur la mythologie, 15; Béranger, 10; dit complet, 29; Don Quichotte, 29; le Spectateur, 20; Robinson suisse, 21; Gilblas, 21; J. Racine, 20; Atlas, 32 et 36; Virgile, latin-français, par Binet, 44; Vanierii prædium, 14; grammaire grecque, 10; Campe, Robinson, 7; T. Livius, 21; Göthe, 14; etc., etc.

29. MM. les héritiers de la succession de feu M. A. Borel, en son vivant marchand épiciier, vendront définitivement et à tout prix, le mercredi 7 Novembre courant jour de la foire, dès les 2 heures après midi, dans la maison du défunt, côté de la rue de la Balance, une grande quantité de tabac à priser et à fumer, en rouleaux, ouverts et en paquets quarrés de différentes qualités, ainsi que des cigares; ils vendront également un grand balancier avec 2000 lb. poids en fer.

30. Un char à banc en bon état; les amateurs sont priés de s'adresser, pour le voir et en connaître le prix, chez Jean Fitzé, peintre de voitures, à Neuchâtel.

31. Un matelas et une couette. S'adr. pour les voir et en connaître le prix, dans la maison de M. Prince-Wittnauer, près la Croix-fédérale.

32. Un lit de repos double, cotonne bleue, pouvant servir à deux personnes; il est fourni de bon crin et en quantité. Plus, une belle table à manger en noyer, se pliant en deux, pour 8 à 10 personnes et presque neuve. S'adresser à Madame Péter-Wavre, au Faubourg.

33. George-A. Epple, culottier-bandagiste, est toujours bien assorti en bonnets de pelisse et de drap pour hommes et enfans, à la dernière mode; gants fourrés en chamois et castor, pouvant se laver; dits glacés et autres; bretelles élastiques en gomme, en soie et en peau de cerf; jarrettières, bracelets élastiques, bandages et caleçons en peau. Il garnit et fait tous les ouvrages en peau et de sa profession, et se recommande à la confiance du public. Ses prix sont très-modiques. Son magasin est au-dessous de la Croix-fédérale, et pendant la foire au coin de la promenade noire.

34. Henri Meyer, à Peseux, sera constamment bien assorti pendant cet hiver de socques garnies en feutre, à un prix raisonnable. Il tient un banc tous les jeudis, au bas de la Place du marché, à Neuchâtel.

35. Un tas de fumier de cheval de 2000 pieds environ. S'adresser à M. Prince, à la Balance, pour le tout ou en partie.

MAGASIN DE NOUVEAUTÉS

DE

BRUGGER ET CELLIER,

près l'hôtel de la Balance.

36. **Etoffes pour manteaux de Dames**, draps du Liban 2 couleurs, mазeppa façonné, cachemire ombré, mérinos de France rayés et cadrillés, satin d'Orient dessin riches, tartans tissés et imprimés, étoffes pour manteaux d'enfans, tartan petits damiers, napolitaine, écossaise, plaids, etc.

Etoffes pour robes. Alpaco 2 couleurs, satin d'Orient, satin laine, cachemirienne satinée, mérinos de France et de Saxe, (nuances de mode), mérinos unis et imprimés, percale laine unie et imprimée, toile laine façonnée, mérinos écossais, napolitaines unies et imprimées, thibets unis et façonnés, popeline d'Écosse.

Soierie. Poultesoie noir et couleur, gros de Naples noir et couleur, velours d'Afrique, rebs uni et façonné, marcelines et taffetas, taffetas lustrés pour mantilles, gros de Naples rayés et cadrillés, veloutine brochée, mantilles et châles, mantilles garnies en blondes et velours, modèles les plus nouveaux, pélerines et mantilles pour fillettes.

Châles. Cachemires à filets, châles kabyles à fleurs ombrés, kabyles moscovites, tartans unis et damassés, châles indoux riches, châles teraux de 50 à 200 fr^{cs}, châles cachemire français, châles fantaisie, châles stradella ombrés et satinés pour deuil, châles petits damiers, indoux et kabyles $\frac{3}{4}$ et $\frac{4}{4}$, pour fillettes.

Mousseline-laine. Mousseline écossaise, mousseline-laine, brodée, satinée et brochée, chalis unis et satinés, un choix de trois cents robes mousseline-laine, chaîne, coton et pure laine, à très-bas prix.

Toiles peintes de Mulhouse, dessins nouveaux, fonds couverts, mouchoirs de poche en batiste, en fil, dits à ourlets, dits brodés, cravates en satin façonné, cravates écharpes, cravates gros grain, cravates nanzou, bas de soie, bas de coton, bas de laine anglais, bas de laine vigogne, camisole tricot anglais en coton et en laine, caleçons en tricot laine et coton, foulards des Indes impression de Londres, foulards de Chine, tissus imperméables pour manteaux, tabliers de nourrices en soie et en coton, etc.

TAPIS DE PIEDS.

Tapis ordinaires cadrillés et rayés, tapis vénitiens écossais et jaspés, dits de Bruxelles à boucles, tapis velours de Tournay, tapis laine à 2 faces, dits en toile imprimée, tapis en toile cirée, toile cirée doublée et non doublée pour dessus de tables, toyers, devant de sofas et de pianos, tapis carrés à sujets, tapis d'une seule pièce de diverses grandeurs, descentes de lits Bruxelles et velours. Tapis de tables et pianos, tapis en drap ordinaire, dits à relief, tapis imprimés, tapis cachemire, dits peluche, tapis damassés 1 et 2 couleurs, tapis de coton imprimé, dits poils de chèvre et lin, tapis en lin pour tables rondes, tables d'ouvrage et tables à manger. Sacs de nuit, robes de chambre, pour dames et messieurs.

Etoffes pour ameublemens. Damassé anglais dessins riches, damassé laine et coton, 2 couleurs, damassé écossais, damassé français satiné laine p^r rideaux, toiles peintes dessins perse. Couvertures en laine ordinaire, couvertures en laine fine, couvertures en laine mérinos, couchettes pour enfans, couvertures pour repasser, couvertures pour chevaux, tapis de piqué anglais et de Saxe pour lits.

37. M. Torcy, à Auvernier, vient de recevoir d'Alsace, de nouvelles rittes blanches et grises qu'il peut céder à des prix raisonnables. Son magasin est toujours bien assorti de laines à tricoter, cotons à tisser et à tricoter, verres à vitres, etc., etc.

38. Le magasin d'Aimé Bourquin, situé sous l'hôtel du Commerce, est bien assorti en draps, cuir-laine, drap royal p. manteaux de Dames, en belles nuances; castorines, baths, peluches, flanelles de santé, molleton, etc. Avec des prix modiques et la bonne qualité de ses marchandises, il obtiendra la confiance des personnes qui se serviront chez lui.

39. Chez Gruet, coiffeur, un nouvel envoi de marchandises dans les goûts les plus nouveaux et à des prix très-avantageux, savoir: Parfumerie fraîche et de première qualité, un grand choix de peignes en écaïlle, corne et ivoire; un assortiment de brosses pour toilette et meubles, des rasoirs et quelques autres objets de coutellerie fine anglaise. Il prévient en même tems le public, que lui seul a le dépôt de la véritable eau de Cologne de Jean-Marie Farina, vis-à-vis la place Juliers, à Cologne.

40. Un fourneau en fer avec ses tuyaux, rond et à pyramide, et ayant peu servi. S'adresser à L.-F. Reutter, hôtel du Commerce.

41. M. Ch. Borel, march.-chapelier, Grand'rue, annonce qu'il vient de recevoir de Paris un grand choix de chapeaux pour hommes, cadets et enfans, dans les plus nouveaux genres; plus, *Chapeaux perfectionnés, par brevet d'invention, dits Imbéroleofuges, impénétrables à l'eau et à la transpiration.*

Il est pourvu en outre d'un joli assortiment de gants et pantouffles pour la saison.

42. Chez M^{me} Berthoud-Fabry, rue de Flandre, plusieurs espèces de thés, dont l'excellente qualité est suffisamment connue.

43. Le mardi 13 du présent mois de Novembre, à l'auberge de la Couronne, à Cressier, à 2 heures après midi, on vendra publiquement par parties de 50 à 100 bouteilles, une quantité d'environ 2700 bouteilles vin rouge 1834, de très-bonne qualité et de divers quartiers du pays, soigné et mis en bouteilles par feu Charles-Auguste Lortscher, qui connaissait très-bien les vins et la manière de les conditionner.

44. De rencontre et à un prix raisonnable, un char à flèche pour deux chevaux, en bon état. S'ad. à A.-L. Chevalier, maréchal à Colombier.

45. A bas prix, divers ouvrages français et allemands, littéraires et religieux, parmi lesquels il s'en trouve de Calvin, de Bossuet, de Paley, de Montesquieu, de Madame de Beaumont, d'Erasmus, etc., les psaumes de David à quatre parties, et un tableau d'histoire générale; le même offre deux pupitres d'étudiant. S'adresser au Sieur Fréd. Louis.

46. Chez sœurs Steiner, Croix-du-marché, quelque peu de grosse filloselle pour bas, à 50 batz la lb. de marc, du thé vert fin à 21 $\frac{3}{4}$ bz, au lieu de 42; des bas de fil très fins pour femmes, dits ordinaires pour hommes, à très-bas prix; gants, piqués et autres, dont quelques uns sont fourrés à 4 et à 10 bz, des meubles, des glaces de Paris, articles de tapisserie, etc.

47. Au magasin de M. Auguste Chatenay, rue de l'Hôpital, un assortiment de mousselines-laines et coton imprimées, à batz 9, 10, 14 et 17, l'aune de Paris.

48. Hugue Lombard, dans la maison de Madame Boyer, Croix-du-marché, vient de recevoir un grand assortiment de gilets et caleçons en laine et en coton, p. Messieurs et Dames; des jupons tricotés, en laine et en coton, des bas en laine pour grandes personnes et enfans; couvertures blanches et grises, en laine et en coton, tapis de tables et pianos, dits anglais pour lits, descentes de lits, jupons anglais, et toujours des parapluies et blouses le tout à des prix très-modérés.

49. On vendra, jeudi 8 Novembre et jeudis suivans jusqu'à Noël, de 9 heures à midi, au second étage de la maison Lardy, Grand'rue, différens objets, tels que meubles, literie, porcelaine et nombre d'autres articles trop longs à détailler.

50. Dans le magasin de M. Jaq. Dorn, à la Croix-du-marché, un grand choix d'étoffes nouvelles pour robes de la saison et pour manteaux, telles que satin-laine, satin-perse, velours de Tyr, victoria, dona-maria, mousseline-laine imprimée, mérinos français, saxon, anglais, imprimés et brochés, un assortiment de castorine, bath, lady-coiting, unies et imprimées, une partie de peluches, à 11 batz l'aune flanelles de santé et autres, drap, drap-zéphir, ségovienne, circacienne pour manteaux; il vient également de recevoir une partie de mouchoirs de poche en fil et en batiste fil, à des prix avantageux, toile et napage d'Hollande, toile crétonne $\frac{4}{4}$, toile d'Allemagne et de Suisse, un choix d'indiennes pour la saison, diverses étoffes en soie brochées et unies, en 4 et $\frac{5}{8}$ aune de large, un très-grand assortiment de schalls de tous genres et autres articles dont le détail serait trop long.

51. J.-C. Schmid, culottier-bandagiste, sera pour cette foire des mieux assorti en palatines, pélerines, boas, petits colliers, chancelières, tallards et cols de manteaux pour Messieurs et Dames, de différentes fourrures; casquettes en drap et en pelisse de formes diverses; tous ces articles sont de bon goût et les prix des plus modérés. Le même est bien pourvu de bandages, bretelles et jarrettières élastiques, caleçons et bas de peaux de daim et de chamois, gants de castor qui se lavent, dits glacés de toutes qualités pour Messieurs, Dames et fillettes, etc. Il occupera, comme du passé, outre son magasin ordinaire, ses boutiques accoutumées, rangée du milieu, sur la Place.

52. Au Bied, chez M. Eck, des bancs et outils de menuisier et un assortiment de bois secs, de noyer, chêne, foyard, tilleul, frêne, érable, sapin, etc. que l'on cédera à bon compte pour cause de départ.

53. Péters-Borel, sur la Place, de retour de Paris, annonce au public qu'il a rapporté différents articles de nouveauté, tels qu'un joli choix de bonnets pour Dames, dans les nouvelles formes, de 7 à 36 bz. la pièce; capotes pour enfans, de 20 bz. et au-dessus; schalls, fichus, écharpes et un joli choix de ceintures p. robes de Dames. Mercerie: gances et tresses pour border les habits, un choix de boutons en cordonnet, lasting et métal; mesures à centimètres et à pouces, en maroquin et en ruban, enduit imperméable; œillets métalliques et mécaniques pour les poser. Bijouterie: boutons doubles avec chaînes et autres, broches, cordons de sûreté et bagues; il lui reste encore quelques tapis de tables en toile cirée et doublés de drap. Le même annonce à MM. les amateurs de manteaux de toile et taffetas enduit, qu'il se charge de leur en faire venir des premières manufactures de France à des prix raisonnables.

54. Chez Théophile Lang, rue de la Justice, n° 85, à Berne, de la compôte aux choux, fraîche et de bonne qualité, à 3 creutzers la livre, prise sur place.

55. M. J.-H. Ernst, Place-d'armes, vient de recevoir un bel assortiment d'articles d'hiver, tels que mérino, dona-maria, bombazet uni et broché, mérinos imprimés et mousselines-laines imprimées, schalls kabyles, tartans et mérinos, gants plissés; du reste son magasin est toujours bien assorti en articles de soierie: cravattes, fichus, écharpes et voiles, ainsi qu'en toutes sortes de gants et de bas; le tout est coté à des prix très-avantageux.

ON DEMANDE A ACHETER.

56. Plusieurs cheneaux de bois, de différentes longueurs. S'adr. au bureau d'avis.

A LOUER.

57. Dès-à-présent, une chambre meublée située à l'entresol de la maison Blanchard, rue de la Poste. S'adr. à Samuel Glauser, dans la pinte au rez-de-chaussée de la dite maison.

58. Une chambre. S'adresser à C. Belenot, rue des Moulins.

59. Un logement à Peseux, comprenant une chambre se chauffant, cabinet, chambre à serrer, cuisine et dépense, galetas, cave, écurie et jardin. S'adresser à Jean-Daniel Péters, à Peseux.

60. Pour Noël, à une personne seule et tranquille, une chambre à cheminée au troisième étage de la maison n° 153, rue des Moulins. S'adresser à Charles Murry, à la Grand'rue, maison Favre-Favarger, au premier étage.

61. Une chambre meublée, avec poêle. S'adr. au bureau d'avis.

62. Dès maintenant ou pour Noël, un logement au bas du village de St.-Blaise, consistant en 4 chambres, cuisine, et chambre à serrer. S'ad. à P.-H. Jacot, boulanger.

63. Une chambre, ou un cabinet meublé, au premier étage de la maison de M. Baillet, rue du Château.

64. Plusieurs chambres meublées, avec la table, si on le désire. S'adresser à Ségrelin, à l'Évole.

65. A un premier étage, au centre de la ville, une chambre meublée. S'adresser au bureau d'avis.

66. Dès-à-présent, une chambre meublée, à cheminée et à fourneau, au 3^{me} étage de la maison de M. Charles Borel, Grand'rue.

ON DEMANDE A LOUER.

67. Pour Noël prochain, dans une des principales rues de la ville, un logement composé de deux chambres à fourneau, cuisine, chambre à serrer, galetas et caveau. S'adr. au bureau d'avis.

68. Pour la Saint-George ou St. Jean prochaine, un logement situé dans les environs de la ville et composé de trois ou quatre chambres avec les dépendances nécessaires à un ménage. S'ad. au bureau d'avis.

69. Pour entreposer des marchandises, un local un peu vaste, bien fermé et surtout parfaitement sec. S'adresser au bureau d'avis.

70. Pour y entrer de suite, un appartement propre, composé de 4 à 5 pièces et des dépendances ordinaires. S'adresser au bureau d'avis.

DEMANDES ET OFFRES DE SERVICES.

71. Un jeune homme de 22 ans, sur la conduite duquel on peut donner de très-bons renseignements, s'offre pour servir comme domestique de maison et soigner des chevaux, soit en ville, soit à la campagne; il parle l'allemand et le français. S'adr. au bureau d'avis.

72. Un jeune homme aimerait à se placer dès-maintenant ou pour Noël, comme valet-de-chambre ou sommelier; il peut produire de bons témoignages. S'adresser à M. le justicier Virchoux, maison du village de Saint-Blaise.

73. Pour entrer de suite, on demande une fille forte, intelligente et munie de bons certificats, pour soigner une malade. S'ad. au bur. d'avis.

74. On désire un apprenti charron d'une constitution robuste, lui offrant des conditions très-avantageuses. S'adresser directement au maître charron Jean Stampfli, rue de l'arsenal, à Berne.

75. On demande pour entrer de suite, une apprentie tailleuse, de boînes mœurs, et qui connaisse déjà la couture. S'adresser pour les conditions à Louise Géra, S. maîtresse tailleuse, à Colombier.

76. Deux sœurs, l'une âgée de 20 et l'autre de 25 ans, sachant l'allemand et le français, désireraient se placer dès-à-présent ou pour Noël, comme femmes de chambre ou cuisinières. S'ad. à Madame Veibel-Comtesse aux Bercles.

77. On demande pour apprenti dans une maison de commerce de cette ville, un jeune homme de la Suisse française, actif et intelligent, qui appartienne à une honnête famille. S'adresser au bureau de cette feuille.

OBJETS PERDUS OU TROUVÉS.

78. Pendant les vendanges, on a oublié une chaîne sur le chemin des Nods, au-dessus de Cormondrèche. On prie la personne qui l'a trouvée de la remettre chez M. Renaud, aubergiste à Corcelles.

79. On a oublié, il y a environ trois semaines, soit dans une maison particulière, soit dans un magasin, un petit parapluie en percale brune avec un bord; la canne est en fer blanchi. La personne chez laquelle il pourrait se trouver, est priée de le renvoyer chez M^{me} la ministre Henriod, aux Terreaux.

80. Messieurs de Merveilleux réclament des gerles à leur marque à l'huile Mx, en noir sur fond blanc, et armoiries au-dessous, une dite marquée à feu S D M, et 2 marquées aussi à feu I.-H. L'HARDY.

81. On a perdu, jeudi soir 25 Octobre, sur la route de Concise à Cortaillod, un bonnet d'enfant en drap bleu; la personne qui l'a trouvé est priée de le remettre, contre récompense, à M^{mes} Dupasquier, à Concise, ou au Petit-Cortaillod.

82. F. Montandon, maître charpentier, invite les personnes et principalement les maîtres à qui on aurait pu vendre des outils qui lui ont été volés et qui sont marqués en partie F L S Mⁿ et l'autre partie F L M, de bien vouloir lui en donner connaissance, il en sera très-reconnaissant.

83. On a oublié, il y a environ trois semaines, soit dans une maison particulière, soit dans un magasin, un grand parapluie brun, bord blanc, branches en fer blanchi. On prie la personne chez laquelle il pourrait se trouver, de le renvoyer à MM. Jeanjaquet, frères.

AVIS DIVERS.

COURS DE GÉOMÉTRIE APPLIQUÉE AUX ARTS.

84. L'ouverture du cours de géométrie industrielle aura lieu lundi prochain 12 Novembre, à 6 heures, dans une des salles du gymnase; la 1^{re} séance sera publique et M. le professeur de Joannis en profitera pour donner une idée de l'étendue et de la portée du cours. Peu de changemens seront probablement apportés dans l'enseignement de cet hiver, et dépendront toutefois de la composition de l'auditoire. L'expérience de ces dernières années a fait reconnaître la bonté du choix des matières traitées, et le Magistrat, d'après le rapport du Comité chargé de la direction de ce Cours, ne saurait trop le recommander au public et surtout aux jeunes gens qui exercent quelques professions industrielles et qui doivent chercher à se développer d'une manière solide dans les arts.

Le dessin, d'après les procédés de la géométrie descriptive, occupera une place importante dans l'enseignement, sans qu'on néglige pour cela de faire connaître les principes relatifs à la mesure des surfaces et des corps, pour lesquels il importe que les auditeurs possèdent bien la pratique de l'arithmétique élémentaire; enfin, le cours sera terminé par des notions d'arpentage et de nivellement.

Pour augmenter l'intérêt et l'utilité de ce cours, le Magistrat a mis à la disposition du Comité, le montant des souscriptions des auditeurs du cours de l'année dernière, afin de faire construire de nouveaux modèles pour varier les exercices de dessin.

Le prix du cours est toujours fixé à L. 4, 4 et pourra être gratuit en faveur des personnes qui en feront la demande motivée.

Les leçons auront lieu les lundi et jeudi de 6 à 7 1/2 heures.

On s'inscrit chez le concierge du gymnase. Le Président du Comité, TERRISSE.

85. M. le professeur Agassiz, pour satisfaire à plusieurs demandes auxquelles il n'a pu répondre jusqu'à présent, croit devoir annoncer qu'il se propose de donner cet hiver un cours public sur l'histoire naturelle de l'homme, dans ses rapports avec la création. Ce cours, dont l'ouverture sera annoncée plus tard, comprendra une vingtaine de leçons qui se donneront de 5 à 6 h., les lundi et vendredi. On souscrit chez M. Gerster et Michaud. Prix du cours: 1 louis.

86. Le Sieur Jean-Louis Blanchoud, de Vevey, vigneron expert, prévient MM. les propriétaires de vignes qui ont l'intention d'établir de nouvelles plantations, qu'il continue à être assorti en plants de 1^{er} choix; il se fera un plaisir de donner toutes les directions nécessaires à MM. les propriétaires qui voudront bien l'honorer de leur confiance. Il sera logé les 7, 8 et 9 courant, à l'hôtel du Commerce.

87. Le docteur Sacc prévient les personnes que cela peut intéresser, que les consultations qui avaient lieu le mercredi de chaque semaine à Colombier, cesseront dès le 8 Novembre 1838.

88. Une Commune du Val-de-Ruz offre de prêter la somme de 100 louis, qui, au besoin, pourra se diviser. S'adr. au bureau d'avis.

89. Rätz, maître paveur, prévient qu'il vient de transporter son domicile dans la maison de M. Schouffelberger, aux Chavannes.

COURS DE MUSIQUE.

90. Pour satisfaire à différentes demandes, M. Keller ouvrira, vers la fin de ce mois, un cours de piano d'après les systèmes combinés de Logier et Kalkbrenner.

Les progrès rapides qu'on peut obtenir de l'emploi de ces méthodes, permettra d'admettre des élèves de toutes les forces, qui seront toutefois classés d'après leurs connaissances acquises.

On pourra s'adresser au magasin de Monsieur Baumann, pour prendre de plus amples renseignements.

91. Le Sieur Sauvignier prévient tous marchands ou maîtres d'état, qu'il ne reconnaît aucune note que par son ordre.

92. La Commission d'éducation du Locle, a décidé qu'un examen aurait lieu le 4 Décembre prochain, à 8 heures du matin, à fin d'élire un maître pour la classe supérieure des garçons; on n'indique pas ici quelles sont les restrictions de ce poste, vu que de précédentes insertions les ont suffisamment fait connaître. Les aspirants à cette place sont invités à se rencontrer le susdit jour, à la maison-de-ville. On ne payera aucune journée. Locle, le 26 Octobre 1838.

VOUMARD, secrétaire.

93. Les membres de la Société de lecture qui auraient l'intention de s'en retirer, sont invités à l'annoncer au dépôt et par écrit, avant le 15 Novembre 1838.

94. La Commission d'éducation des Planchettes, demande pour l'hiver prochain un sous-maître qui serait chargé de donner des leçons dans deux quartiers de la Commune; les aspirants à ce poste sont invités à se rencontrer, pour être examinés, dans la maison de Commune des Planchettes, munis de leurs témoignages de mœurs, le samedi 17 Novembre 1838, à 9 heures du matin; il ne sera point payé de journées. Aux Planchettes, le 22 Octobre 1838.

Le secrét. de la Commission d'éducation, J. VUITHIER, instituteur.

95. Un ministre du St. Evangile, très-respectable, demeurant dans une ville du Grand-Duché de Bade, où il y a de fort bonnes écoles publiques, demande à faire un échange de sa fille, contre un jeune homme de Neuchâtel, ou des environs. S'adr. pour renseignements ultérieurs, à M. le capitaine de Dardel, à Vigner près St. Blaise, lequel offre de vendre les osiers de sa possession.

96. MM. Keller et Eck, au Bied, s'occupant de liquider leur société, invitent toutes personnes qui pourraient avoir des réclamations à leur faire, à s'approcher d'eux d'ici au 15 Novembre courant.

97. Chez Joseph Strahm, tailleur, rue des Moulins, n° 137, on peut avoir le logement et la nourriture; il donne aussi la cantine, promettant une grande propreté dans tout et bien apprêté.

98. Marguerite Frantz, prévient l'honorable public, qu'elle recommence à teindre les chapeaux et à les apprêter; les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance, sont priées de s'adresser à elle-même à Corcelles, près Neuchâtel.

99. MM. les membres de la compagnie des volontaires sont informés, par le présent avis servant de citation, que l'assemblée pour le partage des revenus annuels, aura lieu à l'hôtel-de-ville, le lundi 12 Novembre 1838, à 2 h^{es} après midi. Le secrétaire.

(La suite au Supplément ci-joint.)

100. Henri Sandoz, de Nantes, teinturier à Dombrésson, se recommande au public pour la teinture en toutes couleurs des tissus, tels que laine, fil, coton et soie, habillements d'hommes et de femmes; il imprime la toile en deux bleus et servira avec toute l'activité possible; ses prix sont des plus modiques. Son dépôt pour Neuchâtel, est chez M^{me} Péters-Borel, modiste, place des Halles, qui fera voir ses échantillons, recevra et livrera tous les jours les objets qui lui seront confiés.

PAR ADDITION.

101. Ensuite de permission obtenue, il sera procédé, samedi 17 Novembre courant, à la vente au plus offrant et dernier enchérisseur, de la maison de l'ancien Jardin des Halles, au faubourg à Neuchâtel, située en vent de la propriété de M. D. Stauffer. Cette maison sera vendue dans l'état où elle se trouve actuellement, à charge de la démolir et d'enlever tous les matériaux pour l'époque qui sera fixée ultérieurement. La vente se fera sur place, le jour que dessus, à 3 heures de l'après-midi, aux conditions qui seront lues alors. Les clefs sont déposées chez M. D. Stauffer, où Messieurs les amateurs peuvent les demander pour examen.

102. Pour entrer de suite, une jolie maison située au centre du village de Cormondrèche, ayant au premier étage: chambre à fourneau et cabinet regardant le midi, et un grand et beau salon le nord; 2 chambres et une antichambre au second étage, deux galetas des plus commodes, et une cave. Au besoin, on louerait aussi une cave meublée pour 40 bosses, avec 2 pressoirs et tous les autres accessoires pour l'encavement. Les dépendances attachées à cette maison sont: un verger et un grand jardin pour le locataire, une jeune vigne ou plantée qu'il aura l'agrément de pouvoir parcourir, et un puits battant au milieu de celle-ci; le tout fermé de hauts murs. S'adresser à M. Colin, ancien d'église, au dit Cormondrèche.

103. Une excellente vache à lait, qui fera le veau dans la seconde quinzaine du mois d'Avril prochain. S'adr. à Henri Vautravers, à Cortaillod.

104. Un joli fusil double de chasse, à rubans damassés. S'adr. à Ab. Vessaz, boulanger, rue Saint-Maurice.

Décès du mois d'Octobre 1838.

On a enterré:

- Le 1^{er} Anna-Barbara Sebel, âgée de 70 ans, veuve d'Abraham Mauler, habitante.
- 3. Jaques Petit, âgé de 24 ans, de Besançon, domicilié en cette ville.
- 9. Eugène, âgé de 15 mois, fils de Jean-Pierre Gras, habitant.
- 11. Daniel-Samuel Seylaz, âgé de 61 ans, habitant.
- 13. Un enfant du sexe masculin, mort-né à Charles-Eugène Quinche, habitant.
- 15. Rose-Henriette-Martin, âgée de 29 ans, fille de David Martin, bourgeois.
- 31. Rosina Mäder, âgée de 27 ans 11 mois, femme de Charles-Eugène Quinche, habitant.

MARCHANDS FORAINS.

1. Le soussigné a l'honneur d'annoncer au public qu'il est en foire avec un beau choix de toutes sortes de jouets d'enfants, ainsi qu'avec un bel assortiment de vaisselle d'étain; tous ces articles seront cédés à des prix raisonnables. P. Weisbrod, à la Croix-du-marché.

2. MM. Marion et Barthoulot sont en foire dans le magasin maison de M. Chevalier, sur la Place, avec un bel assortiment de schalls, fichus, foulards, étoffes nouvelles pour robes et manteaux de Dames, soieries en tous genres, etc., etc.; draperie, étoffes p. gilets, cravates, et enfin tout ce qui tient à la nouveauté, tant pour hommes et pour Dames.

3. Les frères Dessauer, graveurs et opticiens, de Wurtemberg, tiendront cette foire avec un assortiment complet et choisi d'excellentes lunettes, dites conserves, pour toutes les vues et tous les âges, tant pour les vues courtes (myopes) que pour les vues longues (presbytes), ainsi qu'avec tous les articles relatifs à l'optique. La qualité de leurs lunettes et autres objets d'optique, et déjà trop avantageusement connue pour qu'il soit nécessaire d'en faire les détails. Les mêmes gravent sur toute espèce de métaux, cachets, armoires, etc. Ils se recommandent à la bienveillance de l'honorable public. Leur boutique sera le long de la promenade noire, vis-à-vis du magasin de M. Mentha.

4. B. Bamberger, opticien, a l'honneur d'annoncer qu'il sera en foire avec un grand assortiment de lunettes et conserves en tous genres, ainsi que d'autres objets relatifs à l'optique. Son magasin est dans celui qu'occupe M. Petit-pierre, horloger, sur le Pont-des-boutiques.

Coutellerie fine.

5. Le sieur Guillaume Borel, maître coutelier, à Pontarlier, prévient l'honorable public de la ville de Neuchâtel, que son épouse tiendra pendant huit jours, la prochaine foire de Novembre, et sera parfaitement assortie de tous les articles concernant la coutellerie fine et bien confectionnée. Sa coutellerie de table, très-variée et dans les plus nouveaux goûts est composée de 150 douzaines au moins; elle aura aussi de très beaux couteaux de dessert à lames d'argent, du prix de 80 à 100 fr. de Fr. la douzaine; services à découper assortissant les couteaux de table, fourchettes de tous les genres, à manches ivoire et ébène; rasoirs à l'épreuve, boîtes et cuirs; couteaux de poche dont le détail serait trop long, de très-jolis couteaux pour Dames, à lames d'argent et manches écaille, une grande quantité de canifs, manches nacre, écaille et corne, de 1 à 10 lames; ciseaux de tailleur, anneaux chantournés, garantis supérieurs tant sous le rapport de la forme que celui de la qualité; autres de tous genres, fins et superfins; serpettes et sécateurs pour jardiniers; il prévient les vigneronnes que le sécateur, employé avec beaucoup d'avantage dans la Bourgogne, pour tailler la vigne, est un outil avec lequel un ouvrier peut faire le double d'ouvrage; couteaux p. la cuisine, tranchelards et mi-tranchelards, tire-bouchons, etc. Il garantit la supériorité de ses tranchants; il tient aussi des cuillères en iridium de toutes les grandeurs, lesquelles imitent parfaitement l'argent. Sa marchandise est de la plus grande fraîcheur et ses prix seront très-modérés. Il se recommande à ses compatriotes, qui voudront bien lui accorder la préférence. Son banc sera sur la Place, près des Halles, allée du milieu, n° 34.

6. Félix Dreyfus, négociant de Besançon, tiendra cette foire comme les précédentes et à l'adresse ci-dessous. On trouvera chez lui les articles suivans à des prix très-modiques.

Un grand assortiment de rubans en tous genres pour bonnets et chapeaux, en coupons et en pièces, du prix de 2 à 5 bz. et au-dessus. Soierie: marceline noire et couleurs, taffetas, gros de Naples, poul de soie et étoffes de soie façonnées pour chapeaux, avec les rubans de mêmes nuances et dans le dernier goût. Une bonne étoffe mi-soie pour doublure à 6 batz l'aune; schalls en tous genres, dits en laine brochés et unis, en 3/4 à 4 fr. de Fr. et 5 fr. ceux de 5/4; fichus, tulle en bandes, en pièces, et en soie, différents genres nouveaux; toiles d'Hollande de toutes qualités, de 14 à 24 bz. Bonnets pour Dames, confectionnés dans les formes les plus nouvelles, en tulle brodé et uni, mousseline et batiste; batiste d'Ecosse en 3/4 de large, belle qualité, à bz. 12 l'aune.

Gants en tous genres: en fil d'Ecosse, à 5 1/4 batz; dits en soie, mi-soie, en peau, sur chaire et glacé; gants fourrés p. hommes et pour femmes, mitaines en laine, superbes cabats en tapisserie au prix de 28 batz.

Avis aux Messieurs.

M. Félix Dreyfuss, ayant acheté à Paris une partie considérable et très-avantageuse d'articles en partie détaillés ci-après, il pourra les céder à Messieurs les amateurs à 30 p. % au-dessous du cours: Calottes en velours de toutes nuances et jolies formes, à batz 9 la pièce; toques en velours de toutes couleurs, avec bordures et palmes, à 14 1/2 bz.; keppys et calottes en drap relief, jolies formes, et diverses autres coiffures de fantaisie pour Messieurs.

Son magasin est chez M^{me} Fabry, maison Monvert sur la Place, au premier étage; il prie en même tems les personnes qui voudront bien l'honorer de leur présence, de ne pas confondre son magasin avec celui du rez-de-chaussée, de la même maison, lesquels n'ont aucune relation ensemble.

7. MM. Jean Reymond Vincent et C^{ie}, de Genève, tiendront la prochaine foire de St.-Martin, à la Croix-du-marché, dans le magasin occupé ci-devant en foire par MM. Grosmann, père et fils, maison Soultzener, avec un grand assortiment d'indiennes, couleurs foncées, diverses largeurs et qualités, thibets imprimés, mérinos unis, mousseline-laine imprimée, schalls tartans assortis et divers autres schalls; et généralement un assortiment d'articles laine et toilerie. Comme ces marchandises proviennent de liquidation, on les vendra au-dessous des prix de fabrique.

8. Gustave Siegfried, de Zoffingue, tiendra cette foire avec un joli assortiment de divers tissus en coton, tels que coutils pour doublure, coutils pour lits, cotonnes diverses, larges et étroites, cotonnes, milaines, etc, le tout de sa propre fabrication et à bas prix. Son magasin est situé sous l'ancien trésor, vis-à-vis de celui de MM. Jeanjaquet, père et fils.

9. Jaques Nordemann, occupera pendant cette foire ses deux bancs accoutumés n° 51 et 52, vis-à-vis du magasin de Madame Persoz, avec un bel assortiment de marchandises, soit: draps, cuir-laine, castorines, ordinaire, superfine et rasée, pilote, bath, peluches, mérinos français fins et ordinaires, satin-laine, stofs, tartan pour manteaux, mousseline-laine, napolitaines unies et imprimées, alépine, donamaria, thibets imprimés, un grand assortiment de schalls; cotonne pour lits et habillements, calicots et indiennes de Mulhouse et de Rouen, 2/3 de large, bon teint, à 5 1/2 et 6 batz.

10. M^{me} veuve Taubert, fabricante de brosses, de Bienne, tiendra cette foire avec un bel assortiment de brosses, telles que brosses de chambres en soies de sanglier, de 16 à 26 batz pièce, toute sorte de brosses de table, vergettes et brosses à dents fines, décrotoires avec et sans pierre, dites de rizette de tous prix, pinceaux de tout genre, et généralement tout ce qui a rapport à cette partie. Elle se charge de commissions et de raccommodages, et se recommande pour la vente en gros et en détail. Elle occupe la boutique n° 22, rangée du milieu, sur la Place.

11. Frédéric Fischer, épinglier, de Bienne, a l'honneur de prévenir le public qu'il tiendra la foire prochaine sur la Place au n° 88. On trouvera chez lui un joli assortiment d'épingles à cheveux et autres, aiguilles à tricoter, crochets jaunes et blancs, quincaillerie; le tout en gros et en détail, et à des prix modiques.

Ciolina et Comp^{ie}, de Berne, négociants de nouveautés.

12. Se trouveront à Neuchâtel dans le courant de la prochaine foire, avec un bel assortiment choisi surtout dans de nouveaux articles d'hiver, tels que schalls en laine, de fantaisie, dits thibets à bordures et brochés, schalls satin imprimés, chalys, foulards, thibets et mousseline-laine, schalls kabiles, tartans et schalls d'hiver, écharpes en gaze et mousseline-laine, fichus de plusieurs sortes, voiles en tulle et en gaze; grand assortiment de mousseline-laine, cachemirienne brochée; soieries de Lyon et de Turin, en noir et en couleurs, dans les 3/4 de large, étoffes pour manteaux en satin broché, cachemire satiné et drap imprimé, toile-laine, percale en laine, mousseline-tartan et mérinos imprimés, mérinos uni de plusieurs qualités, satin-laine, dona-maria, tapis pour tables, couvertes de lits en piqué, robes de chambre, ainsi que beaucoup d'autres articles trop longs à détailler. Ils espèrent, tant par leurs soins que par le choix et la solidité de leurs marchandises, mériter la confiance qu'on voudra bien leur accorder. Leur magasin sera, comme les précédentes foires, sous l'hôtel de la Croix-fédérale.

13. Joseph Mathis, originaire du grand-duché de Baden, sera en foire de Novembre prochain, dans le magasin de la petite boucherie, en face de l'hôtel du Commerce, avec un assortiment de toiles de ritte de plusieurs qualités et largeurs, rittes grises et blanches, et lin; plus, des cordes de diverses grosseurs et longueurs, ainsi que des sacs; le tout à des prix très-modiques.

14. Wittnæbert, cordonnier du Locle, prévient le public qu'il tiendra cette foire de Novembre avec un grand assortiment de chaussures pour Messieurs, Dames et enfans, souliers fourrés, socques, etc. La solidité et les prix modérés de ses marchandises, lui mériteront la confiance qu'il sollicite. Son banc est dans l'allée du milieu, n° 24, à côté de celui de Monsieur Schmidt, culotier-bandagiste.

15. Nicolas Guizot, marchand de faïence, sera pendant cette foire dans la baraque au bas du pont neuf, et vendra au-dessous des prix de fabrique, désirant liquider.

PRIX DES GRAINS.

1. NEUCHATEL. Au marché du 1 Novembre.

Froment	l'émine	bz. 25.
Moitié-blé	—	»
Mécle	—	» 15 à 16.
Orge	—	» 14 1/2.
Avoine	—	» 8 1/2 à 9 1/2.

2. BERNE. Au marché du 30 Octobre.

Froment	l'émine	bz.
Epeautre	—	» 18 1/2 à 20.
Seigle	—	» 11 à 12 1/2.
Orge	—	» 8 1/2 à 10.
Avoine	le muid	» 60 à 88.

3. BASLE. Au marché du 2 Novembre.

Epeautre, le sac . fr. 21 :	»	à fr. 22 : 8 bz.
Orge	»	:
Seigle	»	:
Prix moyen —	»	22 : 2 bz. 2 rappes.
Il s'est vendu 1196 sacs froment et épeautre.		
Reste en dépôt 218 —		
NB. Le sac contient environ 9 émines de Neuchâtel.		

